

Langue et représentation

Hajasoa Picard

► **To cite this version:**

Hajasoa Picard. Langue et représentation. Travaux & documents, Université de La Réunion, Faculté des lettres et des sciences humaines, 2003, Langues, littératures et cultures étrangères : champs épistémologiques, pp.27–35. hal-02181276

HAL Id: hal-02181276

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02181276>

Submitted on 19 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Langue et représentation

HAJASOA PICARD

STRUCTURE LINGUISTIQUE ET REPRESENTATION

Mes recherches en linguistique malgache et mon travail d'enseignante m'ont donné l'occasion de réfléchir sur les interactions qui existent entre la structure d'une langue, et la représentation du monde qui se dit à travers elle. Comment structure de la langue et représentation du monde interfèrent-elles ?

A titre d'exemple, j'ai coutume de commencer mon cours de malgache à l'usage de mes étudiants francophones en leur disant que Descartes aurait été bien en peine de penser sa problématique et surtout sa métaphysique dans les termes qui sont les siens, s'il était né à Madagascar ... Que deviendrait en effet le fameux « Je pense, donc je suis » dans une langue où le verbe être n'existe pas ?

Autre exemple, que je soumetts de la même manière à mes étudiants francophones :

Soit la phrase : « Le chat mange la souris dans la cour ». On peut imaginer en français qu'en dehors du groupe nominal « le chat », c'est le groupe nominal « la souris » qui est apte à occuper la fonction sujet au terme d'une transformation dite passive, pour rendre compte de la même situation. Le patient « la souris » se retrouve alors en position de sujet, le verbe actif « mange » devient le verbe passif « est mangée » et le sujet agent devient complément d'agent « par le chat ». Mais peut-on imaginer en français que le syntagme « dans la cour » puisse devenir d'une façon ou d'une autre le sujet du verbe « manger » pour exprimer la même situation ? Non.

En malgache, cela est parfaitement possible : « Ihinanan'ny saka ny voalavo ao an-dakoro » /manger+voix circonstancielle + défini + chat/défini/souris/là/dans + cour/, que l'on traduit faute de mieux en français par : « C'est dans la cour que le chat mange la souris ». Ici, dans la phrase malgache, c'est une circonstance qui est placée en position de sujet, et le verbe est à la voix circonstancielle. La langue malgache n'a donc pas retenu le verbe être pour exprimer l'état, par contre, elle multiplie les solutions diathétiques (ou voix grammaticales) pour pouvoir placer, selon

les intentions du locuteur, actants et circonstances en position de sujet. C'est ainsi que Siméon Rajaona identifie une douzaine de voix élémentaires et complexes dans sa thèse fonctionnaliste « Structure du malgache »¹ là où le français n'en retient que trois : la voix active, la voix passive et la voix pronominale. Que pouvons-nous en déduire ?

L'analyse morphosyntaxique nous permet d'avancer l'hypothèse suivante :

En français, la voix active est dominante par rapport aux autres voix. On ne peut d'ailleurs construire la voix passive (que les enfants, soit dit en passant, ne maîtrisent que fort tard) qu'à partir de la voix active, la voix pronominale ou voix moyenne se construisant à partir des deux précédentes. Si la voix active est dominante en français (et il serait intéressant de voir ce qu'il en est dans les autres langues européennes), le sujet dominant est donc l'AGENT et l'agent par excellence, celui qui transforme et organise le monde, c'est l'homme.

En malgache, en revanche, la multiplicité des voix verbales, l'utilisation parfaitement courante de nombre d'entre elles, et l'absence d'un usage prédominant de la voix active, nous permettent de supposer que ce n'est pas une vision anthropo-centrée qui prévaut dans la verbalisation de l'univers de référence dans cette langue.

Dans d'autres langues, toujours au plan de la diathèse, ce sont d'autres solutions linguistiques qui sont mises en œuvre : ainsi en indien navaho, langue apache, le sujet est prédéterminé : il doit être animé². La même hiérarchie prévaut en papou³ : lorsque le sujet est un animé humain, comme dans l'exemple « l'homme mange le cochon », il n'est pas marqué. En revanche, dans le cas où le sujet occupe une position considérée comme inférieure dans la hiérarchie des sujets potentiels, comme « cochon » dans l'exemple « le cochon mange l'homme », celui-ci est affecté d'un marqueur sujet de type nominatif. Enfin (mais on pourrait multiplier les exemples), dans la langue algonquine⁴ le sujet d'un verbe d'action doit toujours être un être animé doué de volonté.

1 Siméon Rajaona, *Structure du malgache*, Fianarantsoa, Ambozontany, 1972.

2 F.R. Palmer, *Grammatical roles and relations*, Cambridge University Press, 1994, p. 209-212.

3 W.A. Foley, *Papuan languages of New Guinea*, Cambridge University Press, 1986, p. 106-108.

4 D.G. Frantz, *Blackfoot grammar*, University of Toronto Press, 1991.

MODELES LINGUISTIQUES

Ces études nous montrent comment l'organisation linguistique se trouve en partie conditionnée par une représentation du monde sous-jacente qui diffère selon les langues, et sont de nature à nous mettre en garde contre les transpositions intégrales des modèles linguistiques élaborés à partir de langues européennes et anglo-saxonnes. Or, la plupart des descriptions anciennes ou modernes de la langue malgache se calquent le plus souvent sur les modèles occidentaux (qu'ils soient de type normatif ou descriptif), ce qui pose certains problèmes comme le montre le traitement des radicaux et des voix en malgache.

Les radicaux

La plupart des grammaires du malgache assignent comme en français une catégorie grammaticale aux radicaux suivant les traditionnelles « parties du discours » (substantif, adjectif, verbe, adverbe, etc.), ce qui à mon sens ne permet pas de décrire de façon pertinente ce qui fait l'originalité du radical malgache à savoir : son aptitude permanente, en discours à changer de nature grammaticale.

Par exemple : le mot SOA est classé par les dictionnaires comme un adjectif et substantif. Ces catégories sont loin d'épuiser toutes celles que ce mot peut avoir en phrase :

- *Vatosoa ny diamondra* : /pierre+bien/déf/diamant/, le diamant est un pierre précieuse. SOA est adjectif.
- *Tanjona ny soa* : /but/déf/bien/, le bien est une fin. SOA est un nom commun
- *Lava i Soa* : /grand,e,s/déf/Soa/, Soa est grande. SOA est un nom propre de personne.
- *Tongava soa* : /arriver+impératif/bien/, (arrive, arrivez bien) bon voyage. SOA est un adverbe.
- *Soava dia* : /bien+impératif/ (intraduisible littéralement) bon voyage. SOA est un verbe !

Si l'on pense, en malgache, en termes de catégories grammaticales préconçues, on court le risque de prendre les emplois non répertoriés pour des exceptions alors qu'il s'agit là de la capacité fondamentale de la langue

malgache à faire glisser un constituant d'énoncé d'une catégorie à une autre.

Ainsi, l'ensemble des radicaux constitue en malgache une réserve de significations dont la réalisation en phrase nécessite le recours à un actualisateur, déterminant ou affixe qui permet de distribuer le radical dans telle ou telle catégorie grammaticale. En l'absence de marque grammaticale, c'est avant tout l'ordre des mots en rapport avec les fonctions de prédicat et de sujet qui détermine la fonction et partant la catégorie grammaticale d'un constituant d'énoncé.

Les voix verbales

L'analyse exclusivement fonctionnelle des voix verbales fondée sur les notions de sujet et de prédicat présente des inconvénients. Elle privilégie les variations de surface, ce qui tend à disperser la description en une multiplicité de normes, comme l'atteste la quantité de voix grammaticales définies par S. Rajaona. D'autre part, l'absence de critères autres que formels, rend tentante l'imitation de modèles préexistants. Ainsi, dans son étude des structures syntagmatiques et transformationnelles⁵, R.B. Rabenilaina fait dériver la forme objective : *hanin'ny fody ny vary* /manger+défini+fody+défini+riz/, le riz est mangé par les *fody* (=sorte d'oiseaux), de la forme agentive : *mihinana vary ny fody*, les *fody* mangent le riz. J. Dez⁶, en identifiant la forme objective comme une forme passive dont le sujet assume la fonction de complément d'objet direct du verbe de la phrase agentive, reconduit dans sa description la même hiérarchisation formelle des énoncés fondée sur une forme-type inspirée du français.

La souplesse grammaticale du mot, la spécificité du système des voix verbales en malgache représentent des faits de langue qu'une description trop dépendante des modèles occidentaux risque d'ignorer. Leur prise en compte justifie l'articulation des notions et de relations qu'elles représentent à un niveau sémantique, en structure profonde⁷.

Dans l'état actuel de la recherche en linguistique malgache, la sémantique érigée en théorie explicative des mécanismes syntaxiques est quasi inexistante. Aussi, ai-je choisi de présenter, dans les limites de cet article, un aperçu des exploitations possibles d'un niveau casuel en malgache, à travers le dialecte tsimihety.

5 R.B. Rabenilaina, *Description morphosyntaxique du bara*, thèse de Doctorat de Troisième Cycle, Bordeaux-Tananarive, FOFIPA, 1974.

6 J. Dez, *Syntaxe du malgache*, thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris VII, 1977.

7 Voir à ce sujet ma thèse, H. John-Ravololonirina, *Syntaxe du tsimihety*, thèse de Doctorat de Troisième Cycle Université Sorbonne Paris IV, 1981.

LE NIVEAU CASUEL

Soient les phrases :

- *Mitsabo trano ao an-dakoro ry zalahy* :
/affixe mi + construire/maison/là/dans + cour/déterminant défini/hommes/
Les hommes construisent une maison dans la cour
- *Tsaboïn-dry zalahy ao an-dakoro ry trano*
/affixe -ina + construire/déterminant/hommes/là/dans + cour/déterminant défini/maison/
La maison est construite par les hommes dans la cour
- *Itsaboan-dry zalahy trano ao an-dakoro*
/affixe i...ana+construire/ maison/là/dans+cour/
C'est dans la cour que les hommes construisent une maison.

Bien que leurs réalisations formelles soient différentes, ces phrases décrivent la même situation dans l'univers de référence.

En nous plaçant au niveau de l'interprétation sémantique, nous observons que nos trois exemples ont en commun l'ensemble des relations suivantes :

Soit la notion de construire : *-tsabo-*, les participants à l'action de construire sont : quelqu'un qui construit : *ry zalahy* ; quelque chose qui est construit : *trano* ; quelque part où quelque chose est construit : *ao an-dakoro*.

Si nous définissons le rôle de celui qui agit comme le cas Agent (Agt), le rôle de celui qui est agi comme le cas Objet (Ob), et le rôle de ce qui situe dans l'espace comme le cas Circonstance (Circ), nous pouvons donner de ces trois phrases une représentation sémantique sous-jacente commune du type : *-tsabo-* (Agt) (Objet) (Circ).

Les cas définissent les rôles que les éléments d'une phrase assument dans la prédication. Ces rôles peuvent être décrits, (B. Pottier⁸), entre cas conceptuel et cas linguistique : « le cas conceptuel est d'ordre logique (...), le cas linguistique est la solution donnée par une langue naturelle à la manifestation du cas conceptuel ».

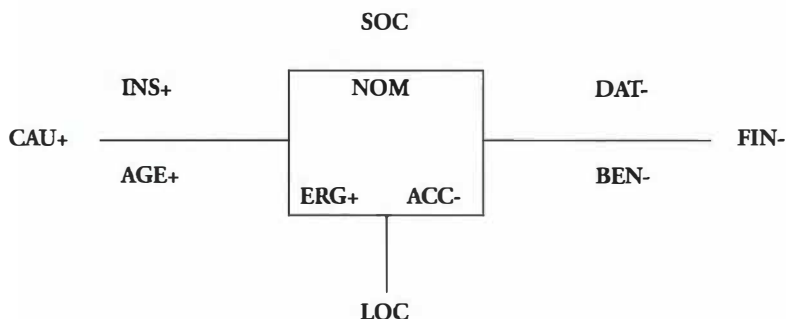
Les cas conceptuels

B. Pottier définit onze cas conceptuels qu'il répartit sur deux axes : « L'actance est l'axe sur lequel se situent les actants engagés directement

8 B. Pottier, *Linguistique générale, théorie et description*, Paris, Klincksieck, 1974.

dans la présentation de l'événement selon la volonté du locuteur. Les autres actants se situent sur l'axe de dépendance (ou axe des subordinations)⁹».

Soit en schéma :



- A la zone centrale ou zone d'actance primaire correspondent le NOMINATIF (NOM) qui est le cas de la relation attributive ; l'ERGATIF (ERG+) et L'ACCUSATIF (ACC) sont les deux actants de la relation active, le premier étant doué de puissance et le second, ou terme du prédicat, étant l'élément de non-puissance.
- A la zone II d'actance secondaire correspondent les cas : CAUSAL (CAU+) ? INSTRUMENTAL (INS+), AGENTIF (AGE+), et les cas DATIF (DAT-), BENEFACTIF (BEN-), FINAL (FIN-).
- A la zone III ou axe de dépendance, correspond le LOCATIF (LOC) et le SOCIATIF (SOC)¹⁰

Les cas linguistiques en malgache

La réalisation linguistique en malgache ne se traduit pas par une discrimination nette de tous les cas conceptuels. Cette neutralisation des cas s'explique par :

L'absence de marques spéciales :

- *Tonga ny entana* /arriver/déf/bagage,s/ : Les bagages (ACC-) sont arrivés.
Tonga ny olona /arriver/déf/hommes/ : Les hommes sont arrivés.

9 B. Pottier, *ibidem*, p. 124.

10 *Ibid.*

L'absence d'affixes catégorisants propres aux verbes ne permet pas dans ces phrases de distinguer en surface le cas Instrument du cas Agent.

- L'usage de marqueurs polysémiques : la préposition *amy*, très largement utilisée, introduit des éléments indiquant le lieu, le temps, le moyen, la manière, et la préposition *ho*, introduit aussi bien le Bénéfactif que la Finalité.

Ces quelques exemples montrent comment dans une langue naturelle s'opèrent de nouveaux découpages sémantiques qui redistribuent les cas conceptuels.

C'est ainsi qu'en malgache nous retiendrons cinq cas fondamentaux : le NOMINATIF, l'AGENTIF, l'OBJECTIF, l'INSTRUMENTIF, le CIRCONSTANCIEL.

Le NOMINATIF est le cas de base d'une relation attributive.

L'AGENTIF est le cas de l'auteur du mouvement ou du possesseur de l'aspect décrit par le verbe. Ce cas regroupe les cas conceptuels de l'AGE et de l'ERG.

L'OBJECTIF est le cas « le plus neutre sémantiquement, le cas de tout ce qui est représentable par un nom dont le rôle dans l'action ou l'état décrit par le verbe est donné par l'interprétation sémantique du verbe lui-même¹¹ ».

L'INSTRUMENTIF est le cas de l'élément généralement inanimé spécifiquement destiné à l'usage décrit par le syntagme verbal. C'est ce qui distingue l'Instrument, du Moyen, jugé occasionnel.

Le CIRCONSTANCIEL regroupe les éléments qui n'appartiennent à aucune des catégories précédentes.

La hiérarchisation des cas en malgache

Dans les langues européennes, il est d'usage de présenter les cas suivant un certain ordre, selon qu'ils sont plus ou moins aptes à assumer la fonction-sujet dans les voix verbales. Nous ne pouvons en malgache faire une hiérarchie entre les cas Agentif, Objectif et Instrumental, chaque cas étant éminemment apte à assumer la fonction de sujet.

11 J.M. Anderson, 1975, *La grammaire casuelle*, Revue Langage n°38, Didier-Larousse, 1975, p. 18-58.

Cependant, nous pouvons classer les cas suivant selon leur ordre d'apparition en phrase :

Verbe (Age) (Obj) (Inst) (Circ).

Cet ordre est généralement respecté lorsqu'un élément choisi comme sujet, passe à droite du groupe prédicat :

Mikapa hazo amy famaky ho an'ny mpanjaka ny andevo

GP (v+ Obj + Inst + Circ) G Sujet

Les esclaves coupent du bois à la hache pour le roi

Kapain'ny andevo amy famaky ho an'ny mpanjaka ny hazo

GP (v+ Age + Inst + Circ) Gsujet

Le bois est coupé par les esclaves à la hache pour le roi.

Du cas conceptuel au cas linguistique

Compte tenu des analyses faites par les linguistes sur les différents critères de sélection du sujet dans les langues naturelles, et dont nous avons cité quelques exemples, il est pertinent d'envisager une étape intermédiaire, entre le cas conceptuel et le cas linguistique où seraient articulées les normes sémantiques qui déterminent la sélection du sujet dans une langue donnée. Cet aspect important de la construction linguistique fera l'objet d'une étude ultérieure. Celle-ci permettra en tout état de cause de rendre compte de l'originalité du système casuel et du système des voix en malgache, originalité illustrée entre autres par la voix Instrumentive. Ainsi, selon J. Dez :

« Cette voix est constituée par l'ensemble des formes se référant à l'instrument. Elles sont préfixées en a-.

On observera que, pour un locuteur français, il est de nombreux cas dans lesquels le sujet a effectivement toutes les apparences d'un instrument, en se référant à l'expérience sociale et linguistique du dit locuteur français. Dans bien des cas, cependant, le signifié du sujet n'a pas l'apparence d'avoir le statut d'instrument. Dans ces cas, la forme en a- peut être révélatrice d'une conception de l'instrument spécifique de la langue malgache »¹².

Ces quelques aspects de langue suffisent à montrer les différences qui séparent les langues naturelles, et l'on ne saurait sans risque appliquer tels quels au malgache les modèles linguistiques qui prennent appui sur les langues européennes et anglo-saxonnes.

12 J. Dez, *ibidem.*, p. 64, 1980.

Le système des radicaux, des cas, et des voix, ainsi que les opérations de sélection du sujet, témoignent, entre autres faits de langue, de la spécificité de la langue malgache dont la prise en compte implique une évaluation préalable des outils de la description. À cet égard, les différentes pistes de réflexions que nous venons très brièvement d'explorer offrent de stimulantes perspectives.